

Lubrifiant de transmissions de type THFI « Transmission Hydraulique Freins Immergés » assurant à la lubrification des transmissions et des circuits hydrauliques des engins agricoles et matériels de travaux publics. Formule particulièrement recommandée pour réduire les phénomènes de grincement sur certaines technologies de freins immergés sur les marques Renault, Fiat, Manitou.

PERFORMANCES

Normes :	Spécifications :	Convient pour :
API GL-4	FORD M2C 86B Massey Ferguson CMS M1135	VALMET RENAULT FIAT MANITOU

AVANTAGES

TICMA FLUID RF contient des additifs extrême pression qui maintiennent le film protecteur et réduisent les effets de cisaillement au niveau des engrenages même chargés.

Ses propriétés anti-usure et anti-corrosion assurent la protection des engrenages.

Ses propriétés anti-mousses permettent d'éviter les débordements d'huile dommageables pour la tenue des pignons.

TICMA FLUID RF possède un modificateur de frottement assurant le fonctionnement des freins immergés sans broutage, ni grincement.

UTILISATIONS

TICMA FLUID RF est une huile pour transmissions mécaniques des engins et matériels de travaux publics utilisée comme fluide de commandes hydrauliques.

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Couleur	/	/	Brune
Masse volumique à 20°C	ASTM D4052	g/cm ³	0.891
Viscosité à 40°C	ASTM D7042	mm ² /s	67.5
Viscosité à 100°C	ASTM D7042	mm ² /s	11.1
Indice de viscosité	ASTM D2270	-	116
Point d'écoulement	ASTM D97 B	°C	-30

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : VI-IGOL017-2310
Date d'édition : 03/10/2023